BRETAGNE la cgt

# Rapid'Info BRETAGNE

# SPECIAL CESER

## Séance plénière du 3 février 2020

### *Une timide entrée en matière de la Breizh Cop dans le budget 2020*

## Sommaire

Edito
**S. Creach** ……..……p.1

**Séance plénière du 3 février 2020**

Habitants et territoires en mouvement : Les mobilités à l'heure des usages numériques en Bretagne
**S. Creach**……..p.2

Budget primitif 2020
**JL. Peltier**……..p.2/4

Stratégie numérique
**G. Urvoas**……..……..p.4

Site Internet : www.cgt-bretagne.fr
mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la publication : Thierry GOURLAY
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992
Bimensuel - 0,15€

**EDITO** de Stéphane CREACH Responsable du Groupe C.G.T. du CESER

Cette première session plénière du CESER s'est déroulée en même temps que se tenait la CTAP (Conférence Territoriale de l'Action Publique) à Pontivy en Présence de la Ministre de la cohésion des territoires, Jacqueline Gourault et Julien de Normandie, Ministre de la ville et du logement.

Cette CTAP avait comme unique point à l'ordre du jour l'état d'avancement un an après sa signature du pacte d'accessibilité pour la Bretagne et le contrat d'action publique Etat/Région. Logiquement, ce dossier examiné en CTAP aurait dû être examiné par le CESER pour avis à cette session plénière, mais il n'en a pas été destinataire.

L'examen aura donc lieu dans un temps ultérieur puisque ces dossiers sont trop importants pour que la société civile organisée ne puisse pas s'exprimer sur ces questions. Pour rappel, on parle ici de sujets comme l'accessibilité ferroviaire de la Bretagne, la place des ports bretons, les aéroports, la desserte routière, l'Assemblée Bretonne de l'eau, les questions d'aménagement du territoire notamment le dispositif dit Pinel, la question du débat public pour l'éolien flottant, la question du « bien manger », des mesures sur le tourisme et le rayonnement culturel.

Cela mérite un « léger » examen en effet. Suite au prochain épisode…

Pour information, l'après-midi de la CTAP, la Ministre et les élus de la CTAP, des membres d'autres collectivités, des membres des conseils de développement ont échangé sur la future loi dite « 3D ».

La fameuse loi arrêtée au moment de « l'affaire » Benalla et qui repose sur le principe de Pactes Girondins. Ainsi, cette loi de Décentralisation, Déconcentration (de l'Etat, NDLR) et enfin la Différenciation qui oblige à toucher à la Constitution et notamment l'article 72, cette loi, est en cours de rédaction.

De son côté l'Etat poursuit *« l'organisation de la concertation sur la répartition et l'exercice des compétences des collectivités territoriales »* mais avec toujours le dogme de dépenser moins.

Le Conseil Régional est particulièrement actif sur l'ensemble de ces questions tout comme il milite pour avoir en gestion l'ensemble des dossiers de la Politique Agricole Commune et surtout la gestion des fonds dont une partie pourrait être « recentralisée ».

Chacun doit bien avoir à l'esprit que 2020 est la dernière année de programmation du cycle des financements européens, pendant que se prépare déjà la nouvelle programmation 2021/2027.

A ce titre d'ailleurs, un changement majeur va intervenir dans la relation entre le Conseil Régional et ses partenaires : la nouvelle contractualisation qui sera faite en 2021 le sera avec les EPCI et non plus les Pays.

Les EPCI ayant le pouvoir économique, le projet de territoire autour des transitions nécessaires ne sera pas forcément au rendez-vous. Mais c'est là que, normalement, doivent intervenir les objectifs de la Breizh Cop, les feuilles de route et les engagements notamment la conditionnalité des aides aux entreprises…. Sauf que ce budget primitif 2020 reste dans une certaine continuité.

Pour sa part, la CGT a ré insisté sur ses priorités autour du triptyque emplois, salaires, retraites pour la réduction des inégalités à tous les niveaux et la réponse à l'urgence sociale en écho à celle du climat.

Pour un autre avenir social et environnemental, il est plus que nécessaire que les salariés et les retraités, les jeunes également se mêlent de ces questions puisqu'ils ont une grande partie de la réponse.

Rennes, le 07/02/2020

# Habitants et territoires en mouvement : Les mobilités à l'heure des usages numériques en Bretagne

## Intervention de Stéphane CREACH

Nous pouvons dire sans difficulté que cette étude du CESER, au croisement de plusieurs problématiques structurelles, était, sous l'angle des usages « à distance », un pari audacieux.

Traiter de l'impact du numérique sur les mobilités pour travailler, se former, s'éduquer, se cultiver, se divertir, consommer, être soigné, rencontrer et échanger avec d'autres n'est pas un sujet simple d'autant que les enjeux sont traités du point de vue des personnes mais en lien avec leur territoire.

Recentrée sur quatre usages du quotidien que sont les actions de *« travailler, se cultiver et se divertir, consommer et se soigner »*, force est de constater que le numérique, qui serait censé réduire les déplacements, ne répond pas à ce qui aurait pu paraître comme une évidence. La première des réponses à cette contradiction est que le numérique crée de nouveaux besoins et que ces besoins engendrent dès lors des déplacements.

S'agissant des déplacements, cette étude a comme premier effet et première préconisation de mieux connaître la diversité des déplacements et leur évolution.

Ainsi l'Observatoire Régional des Transports pourrait, avec des moyens complémentaires, répondre à cette nouvelle mission en partenariat avec d'autres acteurs.

En effet, la première des remarques qui peut ressortir de ce travail est le fait que les territoires sont analysés de façon très inégale et de plus parcellaire.

Comment peut-on prétendre mener à bien des politiques publiques en connaissant aussi mal les mœurs des concitoyens ?

Cela laisse perplexe comme est aussi perplexe la méconnaissance de la réalité de la vie en territoire.

La CGT soutient très fortement cette préconisation, elle en est en partie à l'origine, comme pour l'observatoire de l'emploi maritime.

Pour la CGT, en second point, il est aussi fortement question et c'est repris par l'étude, la question fondamentale de l'offre de transport est essentielle pour mener une réelle transition là où le modèle breton est assorti de « l'auto solisme ». Là où le modèle breton est aussi assorti d'un « va et vient » incompréhensible de transport de marchandises par la route.

A l'heure de la mise en œuvre de la Breizh Cop, la mise en place d'une stratégie d'infrastructures, d'une nouvelle impulsion d'une politique publique tournée en priorité vers des modes de transports collectifs, et les moins polluants, serait de nature à faire changer les mentalités et les pratiques.

Le Conseil Régional est-il capable, par exemple, de croiser le fer avec la SNCF concernant le fret ferroviaire puisque de son côté la convention TER qui vient d'être signée assure à l'entreprise une vision pour ce segment à 10 ans ?

Pour ne pas être trop long, la CGT interroge cette assemblée sur le réel aménagement du territoire et des infrastructures correspondantes.

Plus que jamais si les seules questions de rentabilité financière pour quelques privilégiés l'emportent, l'affrontement avec la société toute entière est inévitable.

Cette étude du CESER porte en elle nombre d'interrogations.

Elle invite à se plonger dans son contenu parce qu'elle reviendra en « boomerang » à celle ou celui qui n'aurait pas vu venir le coup.

# Budget primitif 2020

## Intervention de Jean Luc Peltier

Il y a un an, pour ce même exercice, la CGT soulignait déjà le climat social désastreux dans lequel la France se trouvait avec le mouvement dit « des gilets jaunes » qui, pour une large part, est la conséquence de choix économiques opérés ces dernières décennies qui se caractérisent par une concentration inégalée du niveau de la richesse créée, au bénéfice d'un tout petit nombre et d'une déstructuration sans précédent des services publics dans tous les territoires… Cette crise sociale majeure n'a été finalement qu'un révélateur de l'état de division dans laquelle se trouve notre société.

La tentative de reprise en main par le gouvernement avec la mise en place du « grand débat national » n'a finalement pas permis d'inverser le niveau du mécontentement du monde du travail bien au contraire… Cette nouvelle réforme des retraites, qui pourrait bien être la dernière et que l'actuel gouvernement veut imposer sans débat démocratique contradictoire pour satisfaire l'appétit sans fin des catégories sociales les plus aisées de ce pays, démontre, s'il fallait encore s'en convaincre, le fossé qui sépare l'élite technocratique et financière de la grande majorité des français qui, depuis des semaines, s'exprime, quelle qu'en soit la forme, contre cette réforme. Dans ce contexte, la CGT ne se fait aucune illusion et seul un mouvement social organisé et de grand ampleur sera de nature à ramener nos gouvernants à la raison…

La CGT le réaffirme, cette réforme, en mettant un terme à ce qui est dans ce pays l'expression la plus aboutie de la redistribution de la richesse produite, au travers du lien intergénérationnel, va faire exploser les inégalités qui sont la source du délitement de nos sociétés modernes. La radicalisation des comportements allant parfois jusqu'à l'expression de la haine avec ce qu'elle a de plus détestable s'agissant de celle de l'autre, n'est hélas que l'expression des conséquences de cette politique de négation des conditions humaines d'existences.

Notre région est peut-être de ce point de vue atypique notamment de par sa culture historique du dialogue et de la concertation et la démarche Breizh Cop exprime, de ce point de vue, une forme de continuité. Pour la CGT, partir de la réalité vécue par la population dans les territoires en intégrant les exigences environnementales qui s'imposent à nous est incontournable. Cela nécessite la mise en œuvre de politiques publiques tournées vers plus d'égalité, plus de solidarité, ce qui nécessite une répartition des richesses plus égalitaire et in fine plus redistributive.

C'est pour la CGT, une nécessité absolue notamment pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux … Cela passe aussi par le respect de la démocratie dans nos territoires, laquelle dans la période est de plus en plus fragilisée par la violence des réformes politiques abordées par le seul prisme économique.

La CGT partage la nécessité de prioriser la cohésion des territoires et de développer une stratégie numérique économique et écologiquement soutenable. Néanmoins, la CGT s'interroge sur les leviers d'actions disponibles dans un cadre budgétaire qui reste contraint notamment par la redéfinition des périmètres, une nouvelle réforme de la fiscalité locale et une réforme de l'action publique dont le leitmotiv demeure la suppression de milliers d'emplois dans nos territoires et la marchandisation des services publics. En effet, force est de constater que, depuis plus d'une décennie, contrairement aux objectifs affichés, la transformation conséquente et incessante de l'action publique n'apporte aucune réponse à la crise qui frappe toujours plus notre société. La CGT réaffirme la nécessité de faire un bilan des réformes passées dans ce domaine qui, jusqu'à ce jour, ont totalement éludé le principe élémentaire d'évaluation ! La CGT porte haut et fort l'exigence du maintien de services publics dans tous les territoires comme gage de la cohésion territoriale. La priorité donnée au volet numérique de ce budget ne peut être un prétexte pour supprimer à terme toujours plus d'emplois publics sous couvert de la numérisation des services qui ne sauraient se substituer à la représentation publique dans nos territoires.

Sur le volet mobilités, plusieurs éléments nous interrogent et nous inquiètent. En effet, dans la présentation de ce budget, il est souligné la nécessité du « zéro artificialisation » mais, dans le même temps, la relance d'études autour de projets d'infrastructures importants, à l'instar du projet de ligne nouvelle Ouest–Bretagne—Pays de la Loire, fragilise quelque peu cette affirmation notamment par les 2700 Ha de foncier agricole impactés par ce projet.

Pour la CGT, la priorité doit être donnée aux mobilités du quotidien, dans tous les territoires et la remise à niveau des infrastructures existantes est une nécessité. La CGT revendique la mise en oeuvre d'un véritable schéma régional de réhabilitation de ces lignes en concertation avec les porteurs de projets dans tous les territoires. Cela vaut clairement pour la liaison Fougères-Rennes en train, pour la réhabilitation des lignes ferroviaires Auray-Quiberon, Morlaix-Roscoff, mais aussi la transversale Auray-Saint Brieuc et La Brohinière-Mauron. En tout état de cause, la CGT relève que ce BP ne fait aucunement référence au « plan d'action concerté » décidé par le gouvernement lequel a pourtant vocation à sceller le sort de nombreuses lignes ferroviaires en Bretagne : pour la CGT, les lignes du maillage ferroviaire constituent assurément une réponse à l'accélération de la mise en œuvre des transitions et à la réussite des objectifs fixés par la BreizhCOP.

Cela nécessite d'y intégrer l'ensemble des modes en complémentarité et y compris les solutions de co-voiturage qui peuvent être des solutions de rabattement vers les gares et haltes ferroviaires.

La CGT constate que la nouvelle politique d'harmonisation tarifaire va instituer une mise en concurrence entre mode routier et ferroviaire. En effet, sur une même relation, les usagers devront s'acquitter d'un prix deux fois plus cher en voyageant en train alors même qu'il est plus vertueux. Ce choix est incompréhensible au sortir d'une BreizhCop qui réaffirme la nécessité d'accélérer les transitions, que la Bretagne dispose du TER ferroviaire parmi les moins chers de notre pays et que le mode routier demeure quant à lui très largement subventionné !

S'agissant de la mission 3, le budget pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi est dans la continuité des années précédentes. Certaines recommandations du Ceser, notamment sur la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, ont été entendues par la Région. Il reste néanmoins de nombreuses difficultés pour les jeunes accueillis en mission locale qui ne bénéficient pas tous de la mensualisation et qui affrontent souvent un parcours du combattant pour remplir leur dossier. La CGT souhaite que cette question-là s'améliore dans l'année.

La Région assoit son rôle de chef de file de l'information et de l'orientation que l'Etat lui a confié. Pourtant, ce changement continue de susciter des inquiétudes sur les moyens qui seront consacrés à cette activité. En effet, les transferts de fonds de l'Etat ne seront pas au niveau des moyens engagés actuellement, par exemple sur le transfert des activités de l'ONISEP et le lancement de nouveaux lieux d'informations, comme les es-

paces commerciaux, nous incitent à la plus grande prudence quant à la qualité de l'information qui pourra être fournie parmi les boutiques. Les acteurs de l'information et de l'orientation qui devront être mobilisés pour ces nouveaux lieux ne bénéficient pas de moyens supplémentaires pour se démultiplier. La CGT craint que le nouvel outil informatique IDEo ne devienne l'alpha et l'omega mais il ne remplacera pas avec la même pertinence les profesionnel-le-s de l'orientation.

Le problème des moyens, comme l'a noté l'avis du CESER, sera aussi important dans les missions locales qui devront trouver plus de solutions pour que les 16/18 ans terminent leur scolarité comme l'Etat le demande, mais ici non plus l'Etat ne transfère pas de moyens, d'autres missions risquent donc moins d'être moins bien réalisées.

Le Ceser s'est aussi inquiété dans son avis de la question de la fourniture des manuels scolaires, fussent-ils informatique. La CGT entend que tou-te-s les jeunes scolaires de Bretagne puissent bénéficier d'un enseignement gratuit sur le territoire. Mais quand les familles doivent parfois choisir entre un établissement privé payant près de chez eux ou un établissement public plus loin mais avec des frais de transport, ou entre un établissement qui fournit les manuels ou la tablette et un autre qui ne compense pas les frais de documentation, la question de l'égalité à l'accès à un enseignement public pour tous se pose. La CGT souhaite que cette problématique soit prise en compte par la Région.

Enfin, la CGT s'inquiète des effets du BREXIT sur les bourses accordées aux jeunes qui vont vouloir continuer leurs échanges avec le Royaume uni. Comme pour l'apprentissage ou la Région doit mettre la main à la poche pour permettre le maintien du dispositif d'aide aux apprentis et aux entreprises qui les accueillent en 2020 pour tenir ces engagements que ni l'Etat ni les OPCO n'ont repris, il faudra tenir les engagements pour les jeunes.

## Stratégie numérique
## Intervention de Gaëlle URVOAS

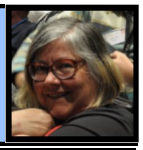

La CGT partage l'analyse du CESER sur la stratégie numérique de la Bretagne.

Elle insiste toutefois sur la nécessaire appréciation de l'impact de la numérisation de l'économie sur l'emploi qui est le grand absent de cette stratégie bretonne.

Le numérique réinterroge l'ensemble de la chaîne de valeur des actes de production en même temps qu'il modifie les rapports sociaux.

La question de l'emploi est trop souvent minorée dans une logique de production aveugle, c'est non seulement stupide, mais aussi dangereux.

Pour la CGT, les collectivités territoriales, et de ce fait la Région Bretagne, doivent se démarquer des usages des entreprises privées dont l'intérêt n'est pas immédiatement celui du bien commun.

Notre région Bretagne doit pouvoir analyser cette évolution effective et inciter, notamment par la conditionnalité des aides, l'ensemble de l'économie bretonne à se soucier de l'avenir des habitants du territoire.

Est-ce un progrès social de supprimer des services publics pour les remplacer par des applications qui ne fonctionneront jamais bien même lorsque la fibre optique sera présente partout ?

Jamais quelque robot ne remplacera le conseil humain.

Les usages du numérique créent des disparités entre les citoyen-ne-s selon ceux ou celles qui ont un accès internet ou pas, qui ont ou pas des ordinateurs ou tablettes chez eux, qui peuvent ou pas affronter le labyrinthe de ses services tous distincts et ayant chacun des subtilités différentes.

Un service public informatique se transformant ainsi en un service que le public doit comprendre avant de l'interroger ou le renseigner, si c'est cela le progrès alors que le pouvoir public vienne l'expliquer !

Est-ce un progrès social par exemple lorsqu'une entreprise licencie sans se préoccuper de l'avenir des salariés au prétexte que leur emploi est remplacé par de l'informatique ?

La numérisation de l'économie doit se faire en intégrant les citoyen-ne-s à son déploiement pour rester juste et efficace.

Par ailleurs, pour revenir à ce bordereau les moyens accordés à cette stratégie ne sont pas suffisamment détaillés, ce qui entache son ambition.

Ce document est un début qui demande à être mis à l'épreuve de la participation de toutes et tous pour que « numérique et progrès social » puisse faire sens commun.

**Vous pouvez accéder :**

- **aux avis et vœux du CESER,**
- **aux interventions des membres CGT du CESER**
- **aux interventions de tous les autres membres du CESER**

**À partir du site du Conseil Régional : www.bretagne.fr puis La Région puis Le CESER puis Avis**
**À partir du site du Comité Régional CGT. : www.cgt-bretagne.fr puis CESER puis Les avis du CESER**